



Conseil économique et social

Distr. générale
8 février 2017
Français
Original: anglais

Commission des stupéfiants

Soixantième session

Vienne, 13-17 mars 2017

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

**Application de la Déclaration politique et du
Plan d'action sur la coopération internationale
en vue d'une stratégie intégrée et équilibrée de
lutte contre le problème mondial de la drogue**

Renforcement de la coopération internationale en matière de lutte contre les opiacés illicites en provenance d'Afghanistan par un soutien continu et accru à l'initiative du Pacte de Paris

Rapport du Secrétariat

Additif

1. La réunion du groupe de travail d'experts sur les flux financiers illicites issus du trafic d'opiacés en provenance d'Afghanistan (deuxième volet de la Déclaration de Vienne) s'est déroulée à Vienne les 17 et 18 janvier 2017. Au total, 72 participants représentant 26 pays et 9 organisations, y compris l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), y ont assisté.
2. Les participants ont passé en revue les tendances apparues, des cas concrets observés, les nouveaux événements survenus et les activités menées sur les itinéraires empruntés par le trafic de drogues dans le nord et le sud des Balkans, dans le but de comprendre et d'enrayer les flux financiers illicites associés aux opiacés en provenance d'Afghanistan et de donner aux personnes chargées de combattre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme davantage de moyens de lutter contre ces flux.
3. Il a été question entre autres de la tenue de manifestations portant à la fois sur les précurseurs et les enquêtes financières, du renforcement des systèmes de formation et de perfectionnement professionnel, du recensement et de la collecte des bonnes pratiques des groupes de travail interinstitutions sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, de la confiscation d'avoirs sans condamnation et de la poursuite des recherches sur les liens entre le commerce d'opiacés et les activités terroristes. Les participants ont également accordé une grande importance à la mise en commun de méthodes de recherche, au recensement et à la collecte des pratiques suivies en matière d'enquêtes financières et aux activités de sensibilisation des pays touchés par le trafic de cocaïne, en particulier en Afrique de l'Ouest.

* E/CN.7/2017/1.



4. Les recommandations formulées par les quatre groupes de travail d'experts et appliquées pendant la troisième année de la quatrième phase de l'initiative ont été examinées et approuvées à la treizième réunion du Groupe consultatif de la politique, qui s'est tenue à Vienne les 1^{er} et 2 février 2017 et a été l'occasion d'une série de discussions stratégiques concernant l'avenir de l'initiative. Cette réunion a permis entre autres de décider des priorités du dialogue d'experts prévu en 2017, de discuter des hôtes potentiels des futures réunions des groupes de travail et d'examiner l'analyse des lacunes menée depuis 2015. Un certain nombre de programmes mis en place par l'ONUDC ont été présentés, et les partenaires ont ainsi été tenus au courant de la stratégie d'action intégrée suivie à l'échelle de l'Office pour appuyer les priorités du Pacte de Paris.

5. La multiplication des partenaires du Pacte de Paris montre bien l'estime croissante dont jouit cette initiative, qui est la principale plate-forme de coopération internationale visant les opiacés; la treizième réunion du Groupe consultatif de la politique a d'ailleurs été l'occasion d'entériner l'arrivée d'un nouveau partenaire, le Centre de renseignements en matière criminelle pour la lutte antidroque du Conseil de coopération du Golfe.

6. La douzième réunion des hauts responsables de l'Initiative triangulaire, qui s'est tenue le 3 février 2017 à la Mission permanente de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne, a abouti à l'adoption d'un plan opérationnel pour la période 2017-2018. Elle était organisée en étroite coordination avec celle du Groupe consultatif de la politique, ce qui a favorisé la représentation à haut niveau des membres de l'initiative, à savoir l'Afghanistan, l'Iran (République islamique d') et le Pakistan, aux deux manifestations.

7. À la réunion du Groupe consultatif de la politique, après avoir entendu le Vice-Ministre de l'intérieur afghan exposer la situation du moment, les partenaires ont réaffirmé leur attachement à ce que l'application du plan d'action national afghan de lutte contre la drogue soit suivie de près et à ce que les domaines dans lesquels la communauté internationale pourrait apporter un soutien accru soient définis, et l'intérêt qu'ils y accordaient. Ils se sont dits conscients de la nécessité d'agir ensemble, en coopération avec l'ONUDC, dans le cadre des priorités prévues dans le Pacte de Paris pour poursuivre l'action menée à l'échelle mondiale face aux opiacés.

8. L'un des résultats décisifs de la réunion a été que les partenaires ont confirmé de façon unanime leur engagement en faveur du processus. Le Groupe avait en outre pour objectif d'établir des contacts avec de nouveaux donateurs et de faire participer aux discussions divers membres du partenariat.

9. Les partenaires ont été informés des modalités selon lesquelles l'évaluation approfondie de la quatrième phase devait se dérouler: elle consisterait en une procédure intensive de huit mois pendant laquelle les parties prenantes (membres du partenariat et ONUDC) seraient abondamment sollicitées, de telle sorte que tous les partenariats géographiques et thématiques et les tendances à l'œuvre le long des itinéraires empruntés par le trafic de drogues, ainsi que leurs évolutions, seraient couverts. L'évaluation détaillée, qui sera menée par le Groupe de l'évaluation indépendante, portera sur les aspects du Pacte de Paris relatifs aux partenariats et au programme mondial de l'ONUDC. Il s'agira d'aborder les principaux sujets en rapport avec le Pacte et de mesurer à quel point les recommandations issues de l'évaluation de la phase trois ont été suivies d'effets.

10. Le représentant de la France a fait part à cette réunion d'une série de réflexions susceptibles d'être utiles à l'évaluation à venir et d'aider les partenaires et l'ONUDC à définir ensemble les objectifs à atteindre dans les prochaines années. Les partenaires, ainsi que l'ONUDC, se sont félicités de cette évaluation qui venait à point nommé et se sont unanimement déclarés impatients d'y contribuer, tout en insistant sur le fait

que la structure en quatre volets prévue par la Déclaration de Vienne était une feuille de route valable pour le partenariat. Les partenaires ont considéré d'un commun accord que le Pacte de Paris devrait rester la principale plate-forme de coopération sur la question des opiacés au niveau mondial et ont salué le rôle essentiel que jouait l'ONUDC dans l'application de la Déclaration de Vienne.

11. Les décisions que le Groupe consultatif de la politique a adoptées à sa treizième réunion permettront de mettre en œuvre l'intégralité du programme pour 2017 (quatrième année de la quatrième phase), qui prévoit des réunions des quatre groupes de travail d'experts, une évaluation approfondie de la quatrième phase et la quatorzième réunion du Groupe consultatif de la politique (qui conclura la quatrième année de la quatrième phase), destinée à l'examen des conclusions et recommandations issues de l'évaluation. À la réunion, les partenaires ont été informés que le financement des activités n'était assuré que jusqu'à la fin de juin 2017 et qu'il fallait des fonds supplémentaires pour couvrir les frais d'exécution de la deuxième moitié du plan de travail de l'année.
